ACADÉMIE
DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat de Grenoble
Division des examens et concours

Renouvellement de candidature au

Certificat d'Aptitude Professionnelle aux

Pratiques de l'Education Inclusive (CAPPEI) par la validation des acquis

d'expérience professionnelle (VAEP)

Session 2027

Attestation de dépôt d'un livret 1 lors d'une précédente session

Référence : Circulaire du 12 février 2021 publié au BO n°10 du 11 mars 2021.

ATTESTATION

à remplir uniquement par les candidats ayant déjà déposé un livret 1

Je soussigné(e) ……

souhaite présenter un dossier de VAEP (livret 2) conduisant à la délivrance du CAPPEI.

Je déclare sur l'honneur :

☐ avoir déposé un livret 1, lors d'une précédente session, qui a été déclaré recevable en 20 …..;

☐ avoir pris connaissance du règlement concernant les fausses déclarations.

Fait à ……., le _ _ / ___ / 2026

Signature obligatoire

* En cas de fausses déclarations, le candidat est passible des sanctions pénales prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code pénal. La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit au candidat un droit d'accès et de rectification pour les données personnelles le concernant auprès de l'autorité.